



www.stephabdallahiltis.fr



## DE L'AMOUR POUR ALLAH ﷻ OU DE L'AMOUR POUR SOI ?

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

**T**out ce qui n'est pas amour pour ALLAH ﷻ, par ALLAH ﷻ, en ALLAH ﷻ, est nécessairement amour pour soi.

Quand bien même cet amour serait des plus désintéressés, il y a inévitablement une part d'ego (si on n'aime pas sa mère pour ALLAH ﷻ, par exemple – quand bien même on l'aimerait d'un amour très pur –, on l'aime inévitablement pour soi, même inconsciemment : l'ego prend nécessairement sa part) ; car où ALLAH ﷻ ne Se manifeste pas est forcément l'ego – ou plutôt, où se trouve l'ego, ALLAH ﷻ Se voile.

C'est Une Loi : il ne peut y avoir d'ego en Présence d'ALLAH ﷻ, et ALLAH ﷻ ne Se manifeste pas en présence d'ego.

Et forcément, cet amour qui n'est pas pour ALLAH ﷻ est nécessairement vain, et ne peut qu'aboutir à la désolation et au néant.

Car l'ego ne peut se fixer que sur des choses du bas monde, éphémères et illusoires : par nature, il est ce qui se fixe à la terre, à la matière, car ce sont eux qui l'ont généré et continuent de l'alimenter la vie durant ; donc, il arrive inéluctablement un moment où l'objet de son attachement lui échappe, créant un vide, un manque.

Alors que l'amour qui vise ALLAH ﷻ et s'Y attache est nécessairement gagnant, car ALLAH ﷻ est Le Permanent Qui ne fait jamais défaut et maintient le cœur dans Une Paix Continue, Ininterrompue, Éternelle.

Aussi, si un cœur n'est pas stabilisé dans La Paix, c'est qu'il n'est pas dans Une Présence Permanente d'ALLAH ﷻ, et qu'il connaît des moments d'oubli et de distraction.

Le 24 janvier 2024

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.



www.stephabdallahiltis.fr





[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda ; toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)

